



Droits des gérants dans une sarl/sci

Par oyo, le **06/10/2010** à **12:29**

Bonjour,

Etant sur le point de créer une société dans le domaine des chambres d'hôtes/coaction de salle de reception, mon associé et moi meme allons acheter une maison qui fera l'objet d'une SCI. Le commerce en sera une SARL qui louera les locaux de la SCI. Or, dans l'hypothèse où l'apport en capital de mon associé est supérieur au mien (60/40), quels sont ses droits par rapport aux miens ? A t-il d'autres avantages à court terme/ MT/LT que le fait de percevoir 60% de la plus value de la revente de la maison ultérieurement ?
Merci d'avance de votre aide.